

**LETTRE OUVERTE POUR DIRE  
NON A LA CORRUPTION !!  
POUR LA MORALISATION DE LA VIE PUBLIQUE A AULNAY-SOUS-BOIS !**

**Quel est le rôle des politiques si ce n'est d'être une boussole au sein de notre société pour réhabiliter, si bafouées, les valeurs devant être immuables à la préservation de : l'intérêt générale, l'éthique, la justice sociale, l'égalité des droits... ?! Ce n'est pas le rôle des politiques d'être témoin et de rester passif aux exactions publiques. Nous sommes les observateurs directs à Aulnay-Sous-Bois d'une corruption générée en toute impunité au sein du service public !**

**En étant élus de la République et gestionnaires de deniers publics il n'est pas permis de voir ces mêmes élus tolérer les malversations flagrantes de certains membres et proches de l'administration communale, jusqu'à défendre leur auteur publiquement. Nous sommes véritablement face à un abus de pouvoir.**

**Si nous sommes dans un Etat de droit il n'est pas possible de voir se prolonger l'impunité et un tel détournement de la loi pour ceux qui sont censés la faire respecter. Les élus devraient permettre l'application de la loi et donc la sanction de ces actes illégaux. Il semble que la ville d'Aulnay-Sous-Bois soit un village autonome gaulois où la loi ne s'applique pas.**

**Ville de Seine-Saint-Denis où précarité, inégalités sociales, chômage de masse pour certains habitants peuvent côtoyés à l'air du Grand Paris, gentrification, explosion du prix du foncier et enrichissement illégal pour certains avec la tolérance et même la défense affichée des élus de la République.**

**La Révolution est en Marche alerte depuis 2018 les liens d'un proche collaborateur du maire de Aulnay-sous-Bois avec les griefs suivants :**

- Menaces, acte de séquestration ;
- Malversations liées à des attributions de logement HLM ;
- Vente par sous-évaluation injustifiable d'un bien public « *le Château* » ;
- Situations de conflits d'intérêts ;

**Il est troublant de voir que toutes nos interpellations formelles auprès de représentants institutionnels et publiques pour diligenter une enquête soient rester sans issues auprès :**

- Des élus de la Ville d'Aulnay-Sous-Bois ;
- Du préfet de Seine-Saint-Denis ;
- Du procureur de la République ;
- Des services de la police nationale ;

**Les forces d'inertie sont plus fortes dans nos administrations et institutions publiques que la loi et l'éthique. Malgré notre démarche juridique et nos signalements publics l'enquête semble au point mort. La loi ne suffit pas. Nous avons par conséquent saisi le Défenseur des Droits et l'association Anticor face à cet immobilisme.**

**Nous en appelons donc à toutes les entités politiques d'opposition de la ville d'Aulnay-Sous-Bois à se saisir de cette lettre ouverte pour se dresser contre cette situation et porter haut et fort un front commun pour demander la fin de cette impunité, une saisine juridique efficiente et une application de la loi SAPIN 2 et de l'article 40 du code de procédure pénale :**

**« Toute autorité constituée, tout officier public ou fonctionnaire qui, dans l'exercice de ses fonctions, acquiert la connaissance d'un crime ou d'un délit est tenu d'en donner avis sans délai au procureur de la République et de transmettre à ce magistrat tous les renseignements, procès-verbaux et actes qui y sont relatifs ».**

**La Démocratie Réprésentative  
Sabrina BOUSEKKINE  
Secrétaire générale de la DR**

